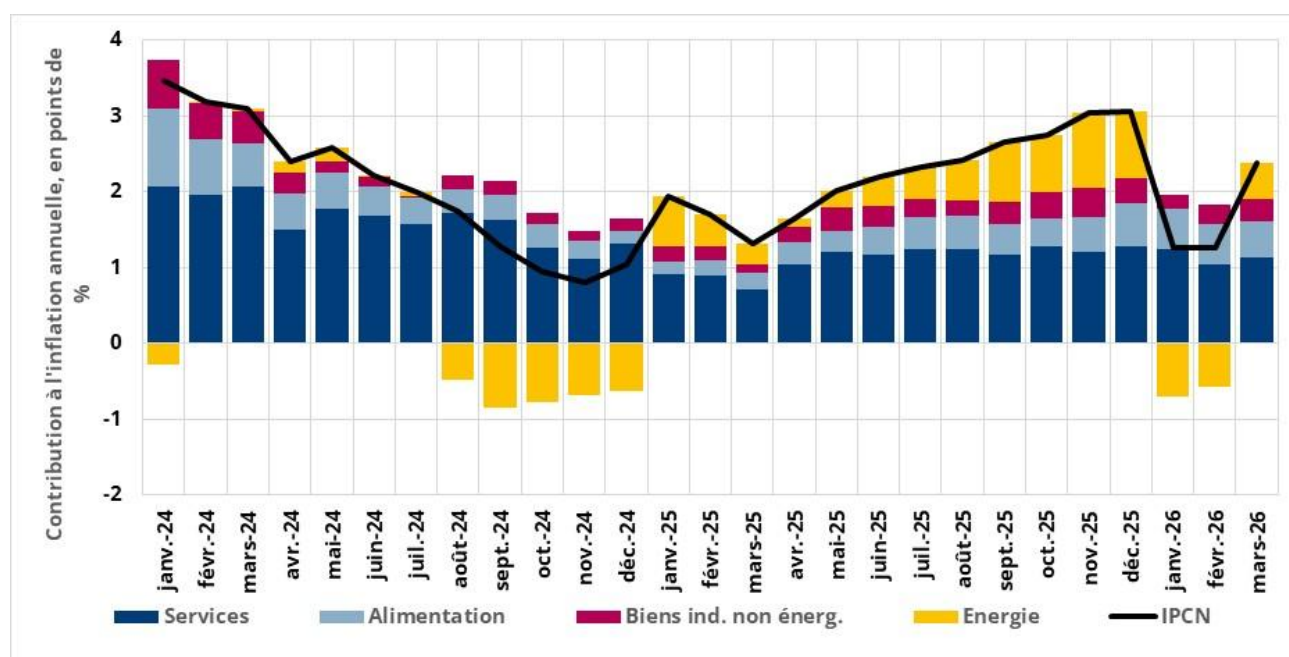




# Le taux d'inflation annuel accélère à 2.4% en mars

L'inflation annuelle grimpe de 1.3% en février à 2.4% en mars 2026, à la suite de l'explosion des prix de l'énergie au cours des dernières semaines.

GRAPHIQUE 1 : TAUX D'INFLATION ANNUEL ET CONTRIBUTIONS



Source : STATEC

En raison de la fermeture du détroit d'Ormuz provoquée par la guerre en Iran, les prix de l'énergie ont fortement augmenté en mars. L'agrégat progresse de 12.2% par rapport à février (l'évolution annuelle s'élève à 6.1% en mars, contre -7.7% en février). La hausse était particulièrement marquée pour le mazout de chauffage, qui grimpe de 37.3% par rapport à février, et de 33.2% sur un an. Les carburants affichent aussi un rebond exceptionnel de 15.6% en un mois, soit la plus forte augmentation mensuelle jamais observée dans l'IPCIN. A titre de comparaison, en mars 2022, l'augmentation mensuelle n'avait atteint que 11.8%. Le prix du litre de diesel augmente ainsi de 22.2% en un mois, et celui de l'essence de 10.7%. En revanche, les prix du gaz et de l'électricité sont restés stables en mars.

Les prix de l'alimentation (incluant l'alcool et le tabac) affichent une hausse annuelle de 2.7%. Plusieurs sous-composantes se distinguent : la viande fraîche (+5.6% sur un an), les légumes (+3.6%) ainsi que le café (+11.5%). À l'inverse, les prix de l'huile végétale (-4.7%) et les pâtes (-3.1%) reculent. Les prix de l'alimentation affichent une

légère hausse de 0.2% par rapport au mois précédent, tandis que les prix des boissons alcoolisées diminuent de 1.6%, en raison de promotions sur le vin (-2.0%), les spiritueux et liqueurs (-1.4%) ainsi que la bière (-1.0%). En variation annuelle, les boissons alcoolisées reculent de 0.7%.

Les services augmentent de 2.5% sur un an, contre 2.2% en février. Ce renforcement est principalement lié à la hausse des prix des voyages à forfait et des tarifs des crèches et maisons relais. Des augmentations sont également observées pour les frais bancaires (+8.0% sur un an, et +6.7% sur un mois). À l'inverse, des promotions sur les services des télécommunications groupés (bundles) pèsent à la baisse sur l'agrégat des services.

L'agrégat des biens industriels non énergétiques affiche la hausse annuelle la moins élevée (+1.0%). La plus forte évolution annuelle a été relevée pour les articles de bijouterie et d'horlogerie, qui augmentent de 8.5% sur un an. Des hausses de prix ont aussi été relevées pour les produits de nettoyage et d'entretien ménagers (+5.3% par rapport à mars 2025). D'un autre côté, les meubles de maison ont fait l'objet de promotions en mars, résultant en une baisse mensuelle de 1.4% de leurs prix de vente.

**TABLEAU 1 : EVOLUTION DES PRIX DES QUATRE PRINCIPAUX AGREGATS DE L'IPCN**

	<b>Pondération en 2026</b>	<b>Var. annuelle en % (Mars 26/Mars 25)</b>	<b>Var. mensuelle en % (Mars 26/Fév. 26)</b>
<b>Biens industriels non-énergétiques</b>	29.7%	1.0	-0.2
<b>Energie</b>	7.1%	6.1	12.2
<b>Aliments incluant l'alcool et le tabac</b>	18.4%	2.7	-0.0
<b>Services</b>	44.7%	2.5	0.3
<b>Indice général</b>	<b>100%</b>	<b>2.4</b>	<b>0.9</b>

Source : STATEC

Le taux annuel d'inflation remonte à 2.4% en mars, contre 1.3% en février. L'indice général hors énergie augmente de 2.0% à 2.1%. L'indice général du mois de mars exprimé en base 100 en 2025 se chiffre à 101.39 points. La moyenne semestrielle de l'indice rattaché à la base 1.1.1948 augmente de 1034.45 à 1035.12 points. La prochaine indexation sera déclenchée lorsque la valeur de 1038.79 sera atteinte. La prochaine indexation des salaires demeure prévue au cours du deuxième trimestre 2026.

**TABLEAU 2 : EVOLUTION DES PRIX DES 13 DIVISIONS DE L'IPCN**

	<b>Pondération en 2026</b>	<b>Var. annuelle en % (Mars 26/Mars 25)</b>	<b>Var. mensuelle en % (Mars 26/Fév. 26)</b>
<b>Produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	14.7%	2.8	0.2
<b>Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants</b>	3.7%	2.6	-0.9
<b>Articles d'habillement et chaussures</b>	4.8%	-	-0.1
<b>Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles</b>	16.3%	1.7	2.6
<b>Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer</b>	8.8%	0.9	-0.4
<b>Santé</b>	2.3%	1.8	-0.5
<b>Transports</b>	14.8%	4.2	3.2
<b>Information et communication</b>	2.6%	-1.0	-2.1
<b>Loisirs, sport et culture</b>	7.2%	4.7	0.3
<b>Services de l'enseignement</b>	1.1%	6.2	-
<b>Restaurants et services d'hébergement</b>	8.2%	2.9	0.3
<b>Assurance et services financiers</b>	3.9%	2.4	0.9
<b>Soins corporels, protection sociale et biens et services divers</b>	11.6%	1.2	0.8
<b>Indice général</b>	<b>100%</b>	<b>2.4</b>	<b>0.9</b>

Source : STATEC

Les résultats de l'indice du mois d'avril 2026 seront publiés le 6 mai 2026, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice. Une première estimation du taux annuel d'inflation sera publiée le 30 avril 2026.

### Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ [press@statec.etat.lu](mailto:press@statec.etat.lu)  
[statistiques.lu](http://statistiques.lu)

Cette publication a été réalisée par la division SOC sous la direction de Marc Ferring/Jérôme Hury.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

